



Communiqué Intersyndical

Bonnes nouvelles pour la Petite Enfance !

La demande de revalorisation des salaires a été entendue

Toujours sur le front avec vous, l'intersyndicale SUPAP FSU - UNSA - UCP PE - FO - CFTC porte les revendications de la Petite Enfance depuis un an et demi.

Aujourd'hui nous sommes heureux de vous informer d'une première avancée obtenue suite à nos récentes discussions avec Madame Polski, Adjointe à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public, Madame Hervieu, Conseillère déléguée à la Petite Enfance, Madame Lancestremere, Directrice des Ressources Humaines et Monsieur Vuillaume, Directeur de la DFPE.

Dès avril 2024, les personnels de la DFPE (ATEPE, AEPE, AP, EJE, infirmier.es, puéricultrices, cadres de santé) exerçant leurs missions en EAPE, bénéficieront d'une augmentation de 50 euros nets par mois dans l'IFSE socle (rubrique IFM du bulletin de paie).

Ceci est une première étape qui ouvre la voie à une seconde phase d'augmentation imminente !

Il reste des défis à relever mais nous pouvons être optimistes quant à l'aboutissement de ces négociations. Déterminée, l'intersyndicale restera active jusqu'à la signature de la revalorisation supplémentaire prévue par le dispositif.

Bravo à toutes et tous car ces avancées résultent de votre engagement courageux et persévérant dans cette mobilisation intersyndicale !

Uni.e.s pour la petite enfance !

L'intersyndicale,

